



Mise à disposition et consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale du 29 juin 2012

CROSSWOOD annonce avoir mis à la disposition du public les documents préparatoires à l'Assemblée Générale du 29 juin 2012.

L'avis rectificatif à l'avis préalable de réunion valant avis de convocation publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 25 mai 2012 a été publié le 6 juin 2012.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédent la date de l'Assemblée.

A propos de CROSSWOOD

Le patrimoine de CROSSWOOD se répartit entre un portefeuille immobilier composé de commerces et bureaux d'une valeur de 49 M€ (31 décembre 2011) et une participation de plus de 30% au capital de SCBSM, foncière cotée en Bourse. CROSSWOOD est cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext à Paris sous les références ISIN FR0000050395 et mnémonique DEQN.

Contact CROSSWOOD

contacts@crosswood.fr